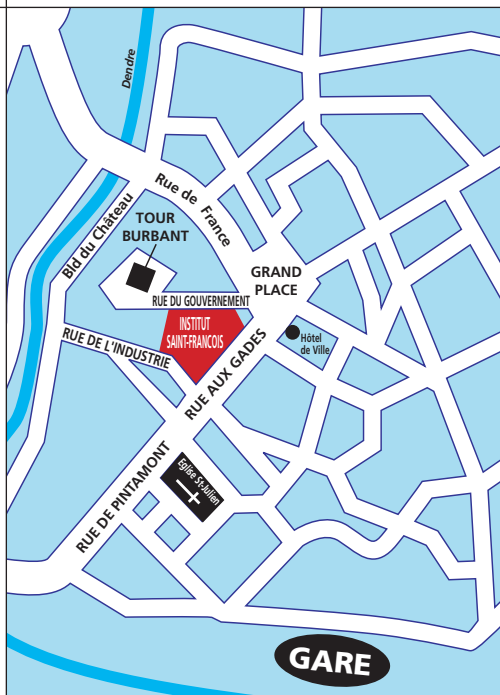


débouchés

- ouverture d'un magasin de détail ou d'une boutique
- travail en surface spécialisée

Secteurs

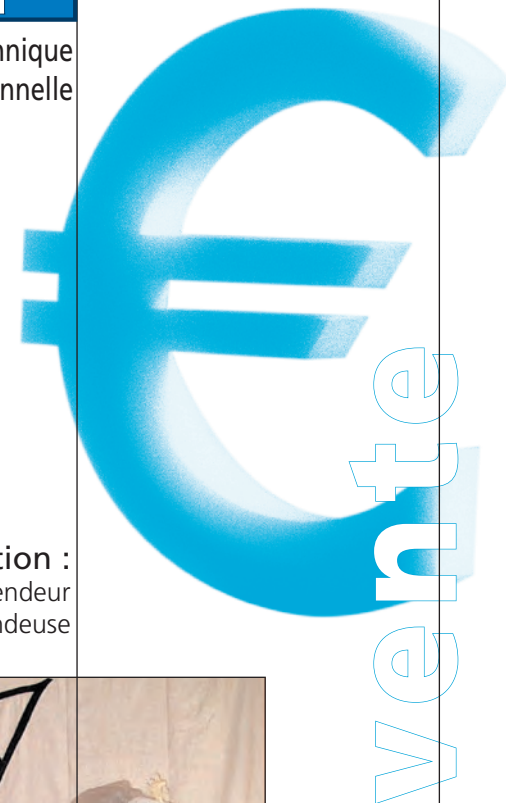
- alimentation générale
- équipement domestique (électroménager, luminaires, meubles, ...)
- équipement des personnes (confection, hygiène, chaussures, lingerie, maroquinerie, bijoux, ...)
- produits utilitaires (outillage, bricolage, droguerie, ...)
- articles de luxe



Éditeur responsable : René Vanoverholt - 7, rue du Gouvernement - 7800 Ath • Création : © Jérôme Allard - 069 21 32 96



école technique
et professionnelle



option :
Vendeur
Vendeuse



renseignements

renseignements et inscriptions :
7, Rue du Gouvernement
7800 Ath
Tél. : 068 26 51 20
Fax : 068 26 51 29
e-mail : secretariat@saint-francois.be
web : www.saint-francois.be



Vendeur : tout un Métier...

- L'**approche** professionnelle du **client**
- L'**accueil** et l'**information** à la clientèle
- La détection des **motivations** et besoins d'achat
- L'**argumentation** d'une vente, sa **conclusion** et son **suivi**
- La réception des marchandises, le **réassortiment**
- La **mise en valeur** du produit
- Les techniques de **vente à distance**

atouts

- Une mise en situation d'apprentissage très concrète
- Des exercices de communication et d'expression
- L'utilisation de didacticiels pour l'étude d'une 2^e langue
- La découverte pratique des modes de gestion d'un magasin
- L'appropriation des techniques informatiques par la maîtrise de logiciels d'application
- L'exploitation d'internet comme outil commercial

3^e et 4^e Vente

- 10 heures par semaine de formation générale
- 22 heures par semaine de maîtrise spécifique de la vente

Diplômes (en fin de 6^e) :

- diplôme de 6^e professionnelle
- certificat de qualification - CQ6
- diplôme de connaissance de gestion

7^e Gestion et Magasin

- 8 heures par semaine de stages
- 4 heures par semaine de travaux pratiques

Diplômes :

- certificat de l'enseignement secondaire supérieur - CESS
- certificat de qualification - CQ7



... qui ne s'improvise pas !

